



CONCOURS SKIBEC ALPIN
« AIDONS NOS ATHLÈTES À TRIOMPHER » 2017-2018

Règlements de participation

- Pour participer au concours, vous devez avoir acheté un abonnement de saison de ski alpin au Mont-Sainte-Anne ou à la Station touristique Stoneham et avoir accepté le versement de la contribution à l'élite (de 10 \$ pour un abonnement individuel ou de 20 \$ pour un abonnement familial).
- Visitez le www.skibecalpin.ca et remplissez le formulaire de participation électronique en y indiquant toutes les informations nécessaires. Cliquez sur l'icône « soumettre » afin de transmettre votre formulaire de participation au plus tard le 30 janvier 2018 à 23 h et vous obtiendrez automatiquement une inscription au concours. Inscription non cumulative. Une seule participation par abonnement individuel ou familial est admissible. Sont exclus du concours les employés et les membres du conseil d'administration de Skibec Alpin inc., tout autre intervenant directement relié à la tenue de ce concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate [père, mère, frères, sœurs, enfants], leur conjoint légal ou de fait, et toutes les personnes avec lesquelles ils sont domiciliés. 18 ans ou plus.
- Le tirage se fera parmi toutes les personnes inscrites; il n'y a qu'un seul prix, soit le remboursement du prix d'achat de l'abonnement de saison de ski alpin individuel ou familial selon le type d'abonnement acheté et inscrit sur la facture du gagnant;
- Le tirage aura lieu le 15 février 2018 au local de Skibec Alpin à 10 h. Skibec Alpin entrera en contact avec le gagnant selon les coordonnées inscrites sur la fiche d'inscription. Le nom du gagnant sera affiché sur le site www.skibecalpin.ca. Skibec Alpin remboursera la somme inscrite sur la facture, moins le versement individuel ou familial selon le cas.
- AUCUN achat requis. Si vous désirez participer sans achat, vous devez écrire une lettre originale d'au moins cinquante mots, écrite entièrement à la main, expliquant pourquoi vous aimeriez acheter un abonnement de saison de ski alpin. Faites parvenir votre lettre, accompagnée de vos nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel à Concours « Remboursement d'un abonnement de saison de ski alpin, région Skibec » à SKIBEC ALPIN, 7271, rue Jeanne-Sauvé, Québec, Québec, G1H 5S9 et ce, au plus tard le 30 janvier 2018 à 23 h sous peine de nullité. Sur réception de votre lettre, vous serez automatiquement inscrit au concours et admissible au tirage.
- Dans l'éventualité où la personne sélectionnée n'a pas d'abonnement de saison, les organisateurs du concours pourront évaluer la possibilité de lui offrir un abonnement de saison d'une valeur maximale du prix moyen d'un abonnement individuel des stations participantes.